

LE GENERAL CHARLES FERAUGE

Cet ouvrage relate la carrière du Général FERAUGE pendant la guerre de 1939 à 1945 au sein de la 1ère Armée Française, puis dans les différents conflits armés au Maroc, en Algérie ainsi qu'en Extrême-Orient.

Affecté dans le corps des Sapeurs-Pompiers de Paris, il en prendra le commandement en 1973.

Que ceux qui l'ont approché ou qui ont servi sous ses ordres découvrent cette biographie qui retrace le parcours exceptionnel de ce chef qui avait fait sienne cette pensée du Maréchal LYAUTEY :

« Rien de grand ne peut être fait sans une parcelle d'amour »



Le Général Charles FERAUGE

Michel BANDELIER

LE GENERAL CHARLES FERAUGE

COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

Une vie au service de la France

■ Michel BANDELIER

Biographie

*« Soyons fermes, purs et fidèles ; au bout de nos
peines, il y a la plus grande gloire du monde,
celles des hommes qui n'ont pas cédé »*

Charles de Gaulle/Discours – 14 juillet 1943

-----oOoo-----

Le Général Charles FERAUGE



« Unis comme au Feu »

Préambule

C'est avec une sincère fierté et une profonde humilité que je me suis permis de retracer dans ce document l'exceptionnelle carrière militaire du Général Charles Férauge.

J'ai eu l'honneur de servir sous ses ordres mais aussi l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises le fondateur de notre belle association qu'est l'ANACAP.

Ses différents chefs militaires ont été unanimes, dans leurs diverses appréciations, pour qualifier cet officier d'élite à forte personnalité, d'une intelligence remarquable, d'un caractère énergique, toujours disponible, travailleur infatigable, très sympathique mais aussi doté d'un sens de l'humain très développé.

Homme de terrain, titulaire de nombreuses citations et décorations notamment pour faits de guerre, le Général Férauge a assuré, selon ses dires, son plus brillant commandement à la tête de la Brigade de Sapeurs-pompiers de Paris de 1973 à 1976.

Je vous propose de retracer les étapes importantes de sa carrière en six chapitres :

- Le début de carrière du Général*
- La 1^{ère} Armée et la 88/1*
- Son parcours jusqu'en novembre 1945*
- Son parcours de 1945 à 1971*
- Le Général et la BSPP*
- La carrière privée du Général*

Merci au Colonel Jean-Pierre THOUVENIN pour son regard attentif et ses judicieuses suggestions et à Frédéric BANDELIER pour la conception et la mise en page.

Michel BANDELIER

----oooOooo----

« L'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans l'éloignement » - Charles de Gaulle -

----oooOooo----

1) Le début de carrière du Général

Le Général Charles Emile FERAUGE est né le 19 décembre 1918 à Joinville en Haute-Marne.

Fils de Maurice Eugène FERAUGE, agent de la SNCF et de Madame, née Laure Esther CANIARD, domiciliés à JARNY en Meurthe et Moselle, il effectue ses études au lycée de Thionville, titulaire du baccalauréat mathématiques et philosophie il poursuit sa scolarité au lycée Louis-Le-Grand à Paris.



Jeune soldat appelé de la classe 1938, N° 1246 dans le canton de Thionville, le Sapeur de 2^{ème} classe Charles FERAUGE (n° d'identification 38.573.1246) est affecté au dépôt de guerre du Génie N°5 au 5^{ème} Régiment du Génie à Versailles le 15 novembre 1939 et est incorporé le 28 novembre 1939.

Le 29 janvier 1940 alors qu'il est affecté au Bataillon d'Instruction, 3^{ème} Compagnie, il est admis au Groupement Spécial du Génie (Ecole Militaire et d'Application du Génie à Versailles). Il est affecté le même jour au Groupement spécial des candidats élèves officiers de réserve et admis au peloton d'E.O.R. du Génie en date du 20 mars 1940.

Le 01 mai 1940, il quitte la 2^{ème} Compagnie et est détaché à la 1^{ère} Cie de l'Ecole Militaire d'Application du Génie pour suivre les cours du Certificat Inter-Armes (C.I.A.).

ASPIRANT

Nommé au grade d'Aspirant de réserve le 10 août 1940, il est dirigé sur le Dépôt des Isolés Métropolitains (D.I.M.) de Marseille pour être mis à la disposition du Général commandant le Génie du Maroc et est rayé des contrôles de l'Ecole Militaire et d'Application du Génie (E.M.A.G.) le 26 septembre 1940.

Embarqué à Marseille le 1^{er} octobre 1940, il rejoint le 31^{ème} Bataillon du Génie et est affecté à la 5^{ème} Compagnie à Meknès le 03 octobre 1940.



Le 22 octobre 1940, il fait mouvement avec sa compagnie sur Bouarfa (note 4297 du Général commandant les Troupes Marocaines du 19 octobre 1940).

Le 2 décembre 1940, il contracte le rengagement spécial prévu par la

Décision Ministérielle N° 80071/EMA.

Il fait mouvement avec sa compagnie et rejoint Colomb-Béchar le 21 janvier 1941, puis Meknès le 17 juin 1941 et est affecté à la 31/1 compagnie le 17 septembre 1941.

Après avoir été hospitalisé à l'hôpital LOUIS à Meknès du 17 au 23 septembre il rejoint la 31/5 compagnie.

Le 8 octobre 1941, il est dirigé sur Port-Lyautey puis, le 31 mai 1942, est détaché à Casablanca jusqu'au 29 juillet pour effectuer des travaux dans des carrières.

Après l'alerte générale du 5 novembre il est affecté le 18 novembre à la compagnie 31/4 par décision N° 148 du Chef de Corps, puis est à nouveau hospitalisé, à l'hôpital de Port-Lyautey, du 25 novembre au 04 décembre 1942.

A compter du 06 décembre 1942, le territoire où il sert comme chef de section est classé zone des armées par

Ordonnance N°36 du Haut Commissaire en Afrique Française et il bénéficie de la campagne double à compter du 08 décembre 1942.

A cette date il passe au Bataillon 143/ 2^{ème} compagnie par suite de la dissolution du 31^{ème} Bataillon.

SOUS-LIEUTENANT DE RESERVE

Il est nommé Sous-Lieutenant de réserve à titre temporaire à compter du 1^{er} février 1943 par Ordre N°11/P du 13 février 1943 du Général d'Armée Commandant en Chef Français civils et militaires.

Le 1^{er} avril 1943 il est affecté à la compagnie 88/1, nouvelle formation, comme instructeur sur mines de la 1^{ère} D.B. surnommée la Division Saint-Louis, et passe la frontière Algéro-Marocaine le 30 mai 1943. Il est détaché à Oran (Algérie) et rejoint sa compagnie le 16 août 1943.

LIEUTENANT



Il quitte l'Algérie à Mers El-Kébir le 5 août 1944, embarque le 6 août et débarque en France à Saint-Tropez le 16 août 1944.

Admis dans l'armée active avec le grade de Lieutenant pour prendre rang du 25 septembre 1944, il rejoint en octobre 1944 la 1^{ère} Compagnie du 88^{ème} Bataillon du Génie.

Sa première citation et sa première médaille.



Affecté à la 1^{ère} Division Blindée surnommée la Division Saint-Louis, il reçoit sa 1^{ère} Citation à l'Ordre de la Brigade en date du 24 septembre 1944 du Général Jean TOUZET du VIGIER, commandant la 1^{ère} Division Blindée :

Sous-Lieutenant FERAUGE Charles de la 88/1^o Cie du Génie

« Chef de Section du Génie, d'un allant remarquable, le 3 septembre à ANSE (Rhône), le 7 à SAINT-LEGER puis le 14 septembre à GRENANT (Haute-Marne) s'est dépensé sans compter.

A ANSE le 3 septembre, a pénétré dans le village avec les premiers éléments d'Infanterie et participé à la réduction des ilots de résistance établis dans les maisons ».

A cette occasion il est décoré de **la Croix de guerre avec Etoile de Bronze.**

Il est à nouveau cité le 13 novembre 1944 à l'Ordre de la Division par l'Ordre N° 16 du Général de Division Jean TOUZET du VIGIER, Commandant la 1^{ère} Division Blindée :

Le Sous-Lieutenant FERAUGE Charles de la Compagnie 88/1 du Génie

« Chef de Section d'un courage et d'une compétence exemplaires, n'a cessé de se dépenser du 20 au 30 septembre 1944, lors du déminage sous le feu des itinéraires conduisant à RECOLOGNE (70) et au village lui même, a permis par son travail audacieux le ravitaillement des troupes encerclées à la Chapelle de RONCHAMP (70) et l'évacuation des blessés ».

En octobre 1944 il est décoré de la **Croix de Guerre avec Etoile d'Argent**.

2) Un peu d'histoire - La 1^{ère} Armée et la 88/1° :

« Adolescents, ils ont donné leurs printemps d'hommes, afin que nous soyons un jour ce que nous sommes »

Chacun s'accorde aujourd'hui à souligner les mérites et l'héroïsme de la 1^{ère} Armée, venue d'Afrique. Débarquée sur une terre occupée par un ennemi redoutable, elle a parcouru 700 kilomètres en 3 mois, bousculant une puissante armée fanatisée, allant de succès en succès jusqu'à la victoire finale.

Après la difficile traversée de la Forêt Noire, le Général de LATTRE avait fixé 2 objectifs, le Danube à Tuttlingen le 21 avril et Ulm par la rive droite pour le 24 avril. Ce n'était pas pour imiter l'empereur mais bien pour capturer un allemand spécialiste dans la recherche nucléaire qui contribua, paraît-il, efficacement à la conception et à la réalisation de la bombe atomique française.

La 1^{ère} Compagnie du 88^{ème} Bataillon du génie

Sur son insigne les couleurs traditionnelles du Génie sont représentées par un engin blindé noir entre les branches d'un croissant rouge. Au centre, le corselet surmonté d'un casque est l'attribut réglementaire du Génie.

Le char avec l'insigne de la 1^{ère} DB rappelle sa qualification de Bataillon de Génie Blindé et son appartenance à la 1^{ère} DB.

Cette compagnie 88/1, formée en avril 1943 à Port-Lyautey au Maroc, (aujourd'hui Kénitra), quitte le 30 juillet 1943 le 31^{ème} Bataillon du Génie.

Elle passe la frontière Algéro-Marocaine le 8 août 1944 pour rejoindre la 1^{ère} DB à Mascara. Pendant un an, du 8 août 1943 au 8 août 1944, elle s'instruit aux méthodes de guerre moderne ainsi qu'à la guerre des blindés.

Ses principaux cantonnements sont, en Algérie : Bou-Hanifia, El-Bordj, Tounine et enfin le camp de Sidi-Ben-Okba.

En octobre 1944, cette unité à laquelle Charles FERAUGE est affectée, est citée à l'Ordre de la Division par le Général d'Armée de LATTRE de TASSIGNY commandant la 1^{ère} Armée Française :

« Unité de tout premier ordre, animée d'un esprit offensif remarquable, qui, sous l'impulsion du Capitaine d'OUINCE, de son adjoint le Lieutenant PILLARD et de ses chefs de section, les Sous-Lieutenants SUE, FERAUGE et SBORGI, a accompli depuis le débarquement du 17 août 1944, une tâche écrasante et ingrate.

Unité répartie dans des groupements de chars et d'infanterie, toujours avec les éléments de tête, a participé aux combats de PEYPIN (13) les 22 et 23 août 1944, ANSE-VILLEFRANCHE (69) les 2 et 3 septembre, SAINT-LEGER – CHAGNY-MEURSAULT le 7 septembre, GRENANT (52) le 14 septembre, accomplissant des opérations de déminage et de rétablissement de communications, de jour comme de nuit, sous le feu de l'ennemi, n'hésitant pas à mener des combats de rue avec les unités engagées.

Vient de se distinguer encore le 25 septembre 1944 dans un groupement comprenant le 5^o R.C.A. et la Compagnie du 1^{er} Bataillon de Zouaves, lors de l'attaque sur PALANTE -MAGNY-d'ANIGON, (70) contre un ennemi fortement organisé, armé et résolu.

A reçu l'éloge des chefs qui l'ont employée tant pour sa compétence technique que pour son ardeur à la lutte, sa bravoure et son mépris absolu du danger ».

Signé : De LATTRE

3) Le parcours du Général jusqu'en novembre 1945 et ses faits d'arme avec la 88/1^o

« L'action, ce sont les hommes au milieu des circonstances »

Charles de Gaulle - Vers l'armée de métier

Deux jeunes Lieutenants de la 88/1^o formaient une équipe d'une exceptionnelle efficacité. On trouve leurs interventions, toujours couronnées de succès, tout au long de l'épopée de la 1^{ère} D.B. On ne cite jamais la section du Lieutenant SUE sans trouver dans son sillage la section du Lieutenant FERAUGE et dans le paragraphe suivant, c'est la section FERAUGE qui précède celle de son frère d'Arme.

Depuis les opérations de débarquement du 15 août 1944 jusqu'au 8 mai 1945, en passant par Marseille ou la vallée du Rhône, le Génie de la 1^{ère} D.B. intervient par les moyens les plus divers, aussi astucieux que classiques et on y retrouve souvent ces deux jeunes officiers.

Lors du franchissement du Rhône, en Avignon, le comportement de leur unité leur a valu par le Colonel LECOQ le surnom « **d'acrobates de la 1^{ère} D.B.** » tant ils firent preuve d'astuce et d'ingéniosité, ce qui fera dire plus tard au général FERAUGE : « ça vaut bien une citation ». Puis ce furent Lyon, Anse, Villefranche-sur-Saône et bien d'autres encore, notamment les 6 et 7 septembre 1944 à Saint-Bérain-sur-Dheune où leur intervention fût déterminante lors de la célèbre capture du train blindé « Panzerzug N° 31 SCARABEUS ».

Dans les combats de la Hardt, qui avaient pour principal objectif le franchissement d'un pont sur le canal de Huningue, le rôle du Génie y fut prépondérant.

Une fois de plus, nous retrouvons la section **SUE** et la section **FERAUGE** aux prises avec des problèmes pontonniers qui réclament à chaque heure du jour et de la nuit des interventions imprévisibles, hasardeuses, dangereuses, sous les tirs permanents de l'artillerie et des chars allemands. Les circonstances ont exigé des trésors d'imagination et de bravoure.

Les tirailleurs devaient donc s'assurer, dans un premier temps, de la maîtrise de l'ouvrage puis établir une tête de pont sur la rive nord du canal. Conquêtes tout d'abord provisoires mais à chaque fois vite consolidées.

En effet ce pont fut détruit à trois reprises et à chaque fois rétabli par notre Génie et tout particulièrement par les sections des lieutenants **SUE** et **FERAUGE**.

La capture du train blindé « Panzerzug N° 31 SCARABEUS » :

Récit du Général FERAUGE :

« Le 7 septembre 1944, un détachement, composé d'un escadron du 9^{ème} R.C.A., chasseurs de chars, aux ordres du Capitaine GIRAUD, (le fils du Général), et de ma section du Génie s'est emparé de Saint-Léger-sur-Dheune en Bourgogne et s'y est arrêté faute de carburant.

A Saint-Bérain-sur-Dheune, à 5 ou 6 km, se trouvait un train blindé allemand qui a été attaqué par la section du Lieutenant DES BRUNES, d'une bien faible importance, numérique s'entend ! Le train blindé comptait plusieurs centaines d'hommes, des chars, de l'artillerie.

Pour l'empêcher de poursuivre sa route et rentrer en Allemagne, GIRAUD m'a fait miner la voie ferrée. La locomotive dès son apparition est saluée par quelques obus de 75mm et s'arrête les bielles fracassées.

De nombreux Allemands sont descendus du train et se sont avancés vers Saint-Léger.

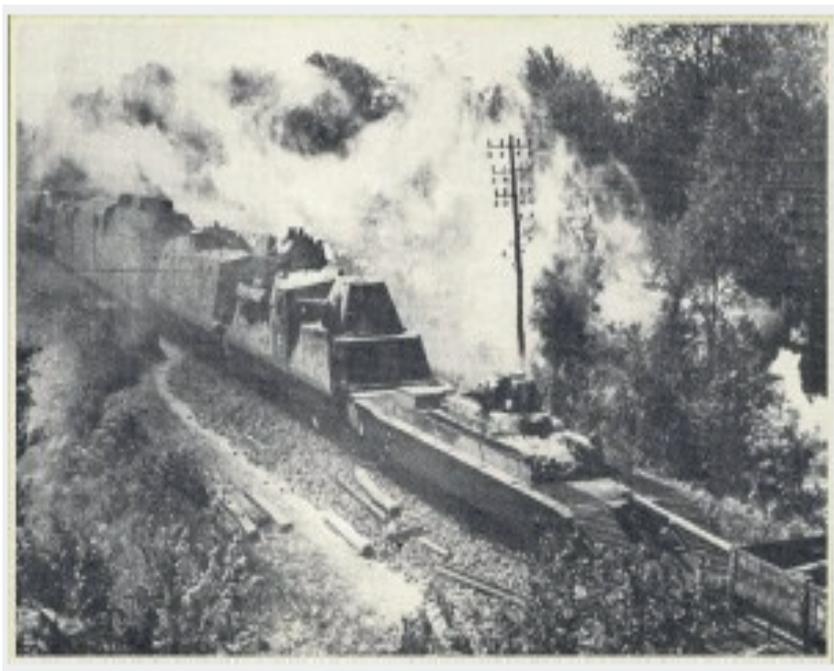
Le Capitaine GIRAUD m'a dit, j'en donne ma parole d'honneur : « Mon p'tit FERAUGE, prenez un Half-Track et allez me seringuer tous ces gens là ! ».

Le train précédemment en panne s'ébranle, poussé par un autre train. Le Tank destroyer « Béarn » tire sur la locomotive, laquelle, touchée en plein dans la chaudière, exhale son dernier souffle de vapeur et s'immobilise.

Le train blindé a été capturé le soir même par le détachement DES BRUNES appuyé par notre artillerie ».

Composition du train blindé :

Cinq wagons blindés avec canons de 105 et 120mm, tourelles de 105mm, affût de mitrailleuses de 20mm, un wagon de commandement, une locomotive et un tender blindé. Derrière ce train, un convoi de sept trains de marchandises équipés de plate-forme portant des canons de 20 ou 37mm et 5 trains de voyageurs, soit 181 wagons.



Les objectifs de la 1^{ère} Armée Française durant la semaine du 13 au 19 novembre 1944

Récit du Général FERAUGE :

« Stoppée dans les Vosges, la 1^{ère} Armée en octobre instruit les renforts comblant les grands vides causés par six semaines de combats meurtriers, remet les matériels en état et complète les stocks de carburant et de munitions.

Pour la 1^{ère} Division Blindée, le mois de novembre s'annonce mal : elle doit quitter le front Est pour aller résorber les poches de l'Atlantique. Cela signifie la non réalisation du rêve de toute l'Armée d'Afrique : libérer entièrement le sol français et écraser chez elle l'Allemagne du nazi.

Le départ est fixé au 14 novembre mais il s'agit d'une ruse de guerre. Partie vers le sud ouest la 1^{ère} D.B. fait deux quarts de tour à gauche et va soutenir la 2^{ème} D.I.M. et la 9^{ème} D.I.C. qui attaquent le verrou allemand allant de BELFORT à la frontière suisse.

La bataille de rupture se déroule du 14 au 18 novembre. Le 19 matin, la 1^{ère} D.B. ouvre enfin une porte étroite près de DELLE et un groupement réduit, comprenant un escadron de chars, une compagnie d'infanterie, une batterie d'artillerie et une section du Génie, soit 300 hommes, s'y engage et prend tous les risques, bousculant tout sur son passage.

Vers 18 heures, la tête du détachement, le peloton de chars du Lieutenant Jean CARRELET de LOISY atteint le Rhin à ROSENAU et a la joie orgueilleuse et symbolique de tremper son fanion dans le fleuve et d'expédier quelques obus sur la rive droite du Rhin.

C'est donc la 1^{ère} D.B. qui a l'insigne honneur et la gloire enivrante d'être de toutes les grandes unités alliées, la première en Alsace et la première au Rhin.

Le Lieutenant CARRELET de LOISY ne jouira pas longtemps de ce succès et de son prestige. Il tombera cinq jours plus tard à MULHOUSE. « Il est au paradis des guerriers vainqueurs ».

Les opérations du PONT DU BOUC et de la Compagnie 88/1^o du Génie, 28 novembre 1944 au 3 décembre 1944 :

Extraits tirés du rapport du Capitaine D'OINCE sur l'emploi de la compagnie 88/1^o et extraits du livre « Les COMBATS de la HARDT » tome 2, écrit par Jacques GOUVIER, ancien de la 1^{ère} Armée Française et de la 1^{ère} D.B.

Le 28 novembre 1944, la 4^{ème} DMM renforcée d'éléments du CC2 avait pour mission de forcer le passage du canal de Huningue au Pont du Bouc et d'atteindre ce canal à la hauteur des écluses de Hombourg.

La compagnie du Génie 88/1 participait à cette opération pour le lancement d'un pont treadway sur le canal. La 2^{ème} section, renforcée de 4 camions de montage, était alertée pour ce travail.

La progression de chars sur les itinéraires forestiers inconnus et probablement minés devait être assurée par les équipes de déminage du 1^{er} RTM sur l'axe Pont du Bouc – Ottmarsheim et de la compagnie 82/1 sur l'axe Habsheim – écluses de Hombourg.

A 11h30 le Pont du Bouc était atteint par l'infanterie et les chars. La destruction opérée par les Allemands était incomplète (2 poutres en béton sur 5 étaient rompues),

après reconnaissance effectuée par le sous-lieutenant **FERAUGE**, les chars traversaient le pont. Aucune amélioration de l'ouvrage ne pouvant alors être faite, la 2^{ème} section rejoignait ses cantonnements par ordre du commandant de compagnie.

Dans le courant de l'après-midi un char du 5^{ème} RCA progressant sur la route des écluses de Hombourg sautait sur une mine et l'équipe de déminage formée de 4 démineurs, dont un venait d'être blessé, était arrêtée par l'infanterie. C'est alors que le sous-lieutenant **SUE**, de passage de passage au PC du 5^{ème} RCA, fut alerté par le commandant Menditte qui lui demanda comme service personnel, d'aller terminer le déminage de la route. Prenant un groupe de la 3^{ème} section, le sous-lieutenant **SUE**, en déminant deux barrages, permit le dépannage du char accidenté et la reprise de la progression.

Le colonel commandant le CC2, se rendant compte qu'on n'est jamais si bien servi que par soi même, dans son ordre du 28/11/44 au soir, prévoyait qu'une section du Génie 88/1 serait intégrée dans les éléments du CC2 mis à disposition de la 4^{ème} DMM. La 3^{ème} section fut désignée. Dans la nuit du 28 au 29, l'ennemi reprenait le pont qu'il faisait cette fois bel et bien sauter et s'installait défensivement sur la rive nord du canal.

Le 29 Novembre une opération d'infanterie fut alors montée par le 1^{er} RTM pour reformer une tête de pont. La compagnie 88/1 était chargée de franchir la brèche qui, reconnue par le lieutenant PILLARD, s'avérait de moins de 8 mètres. Marchant derrière les premiers éléments d'infanterie, la 3^{ème} section, avec les Sous-Lieutenants **PILLARD** et **SUE**, rétablissait le 29 au soir le passage en jetant deux paires de chemins de roulement malgré un violent tir d'artillerie bien ajusté, ayant obligé les sapeurs à interrompre maintes fois leur travail.

Le 30 novembre la progression reprenait, la 3^{ème} section avec le sous-lieutenant **SUE** enlevait, sur les itinéraires Pont du Bouc – maison forestière le Grunhutte et Pont du Bouc – carrefour 232, plusieurs barrages de Tellermines et de Schumines placées sur les bas côtés des chemins.

Ce même jour, la compagnie 88/1^o qui devait jeter sur la brèche du Pont du Bouc un tablier de circonstance, composé de rails et de madriers, estimait ce travail impossible sans arrêter la circulation.

Il fut décidé :

1. De laisser le pont treadway tant que dureraient les opérations,
2. Qu'il reviendrait à la compagnie 82/1^o établirait un deuxième passage pour chars sur des péniches se trouvant à 100 mètres à l'ouest du pont.
3. De confier à la 88/1^o le renforcement du treadway lancé la veille, opération qui fut faite sous un tir de harcèlement par l'équipe canon de la section de commandement de la compagnie 88/1.

Le 1^{er} décembre la section du sous-lieutenant **FERAUGE** remplaçait dans ses opérations de déminage devant les chars, la 3^{ème} section passant alors en réserve.

Un chemin de roulement lancé sur le Pont du Bouc ayant été coupé par un obus, la mise en place d'un nouvel élément fut effectuée à l'aube par la section de commandement et le passage rétabli le 1^{er} décembre à 7h30.

La compagnie 82/1, après reconnaissance des péniches, déclarait impossible d'établir un passage pour char avec ses bateaux.

Or, à partir de 11 heures et jusqu'à la nuit, un canon automoteur ennemi empêchait le passage sur le Pont du Bouc en détruisant dans l'après-midi 2 chars, 1 half-track et 2 jeeps. Cet automoteur ne put être neutralisé, il fallut donc trouver un autre passage du canal.

Un pont sur bateaux pneumatiques étant trop fragile avec les tirs d'artillerie réglés sur le canal, l'idée du pont de péniches fut reprise par le capitaine commandant la 88/1 qui, après reconnaissance l'après-midi, déclarait possible ce moyen de franchissement et reprenait l'affaire à son compte.

Le 2 décembre, tandis que la 2^{ème} section continuait son travail de déminage devant les chars, le reste de la compagnie 88/1, renforcée d'éléments de la 82/1 et, le soir, d'éléments de la section de reconnaissance du bataillon 88, établissait malgré les tirs de harcèlement et quelques tirs ajustés, le chemin d'accès aux péniches sur la rive sud et le passage du canal. Le chemin sur la rive nord était, après accord avec lieutenant-colonel de Beaufort, remis au lendemain matin. Ce dernier travail qui demandait une demi-heure de bulldozer devait être effectué par la 82/1 et terminé pour le 3 à 8 heures.

Le 3 décembre l'ennemi, après une violente contre-attaque, rejetait à l'aube l'infanterie sur la rive sud et faisait sauter les éléments du treadway du Pont du Bouc. Par contre le pont de péniches fut laissé intact car le chemin d'accès nord n'étant pas fait, l'ennemi supposait probablement qu'il ne s'agissait là que de passerelles d'infanterie.

Devant cette situation embarrassante, le colonel commandant le 1^{er} RTM décidait à midi de replier les éléments d'infanterie et chars d'appui de Grunhutte et carrefour 232 et de les ramener sur la rive sud du canal. Le repli des chars devait se faire par le pont de péniches après aménagement de la rive nord par la compagnie 82/1. En cas de catastrophe, la 88/1 se tenait prête à relancer un pont treadway sur le Pont du Bouc, opération très aléatoire vu la présence du canon automoteur qui balayait toujours ce pont.

A la nuit, les chars se repliaient par le pont de péniches, la 88/1 n'eut pas à intervenir.

Le 4 décembre, devant l'imminence d'une attaque de chars ennemis sur le canal et en l'absence de la compagnie 82/1, le sous-lieutenant **FERAUGE** fut chargé de faire sauter le pont de péniches, chose qui fut réalisée à 11 heures du matin à 30 mètres des chars ennemis.

Ces huit jours de combat où la 88/1, bien que n'étant pas directement en cause puisque ne faisant pas partie de la 4^{ème} DMM, a fourni de très gros efforts qui ont coûté à l'unité 3 tués, 6 blessés évacués, 4 blessés non évacués et 1 disparu.



Nous retiendrons pour cette période les honneurs qui lui ont été rendus :

En 1945, sur proposition du Ministre de la Guerre André DIETHLEM, le Président du Gouvernement provisoire de la République Française, le Général Charles de GAULLE cite à l'**Ordre de l'Armée, Décision N°670** :

Le Lieutenant Charles FERAUGE – 1^{ère} compagnie :

« Chef de Section éprouvé dont les qualités de chef, de technicien, de bravoure, ne sont plus à démontrer n'a cessé au cours de l'offensive du 20 janvier 1945 d'assurer la progression des blindés au plus près de l'infanterie par ses déminages audacieux et le rétablissement de communications sous le tir direct de l'artillerie ennemie.

Le 20 janvier, a, sous les bombardements et dans le tourbillon de neige, lancé deux ponts treadway au sud de CERNAY (68).

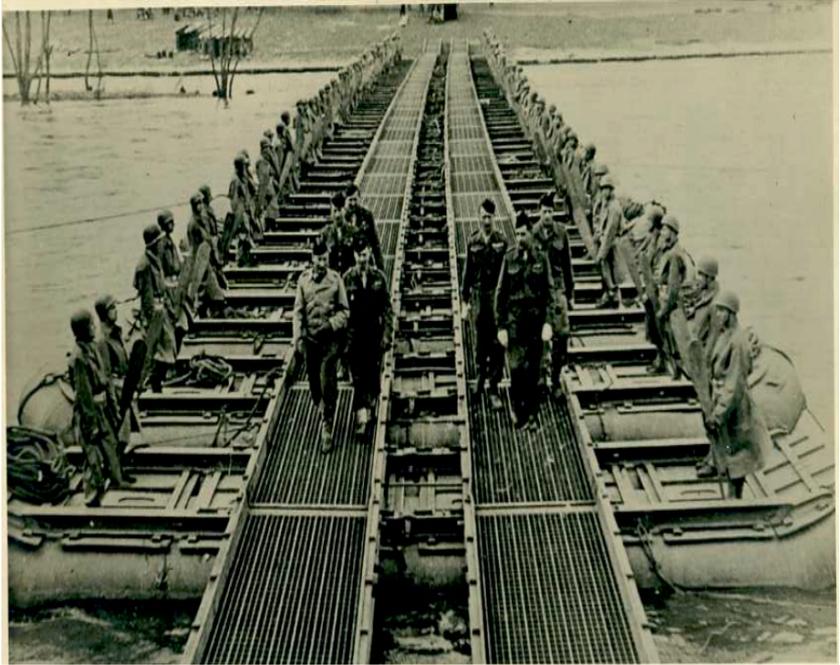
Les 28 et 29 janvier serrant au plus près la progression de l'infanterie dans la cité de LANGENZUG, a déminé les rues sous le feu des armes automatiques permettant ainsi aux chars et au ravitaillement de joindre immédiatement les troupes au contact.

Les 4 et 5 février dans le bond qui suivit le passage de la THUR, a ouvert les routes aux éléments d'exploitation déblayant la destruction de GUNDOLSHEIM (68), lançant un pont à MUNWILLER (68).

Par une ténacité et une énergie rares, en dépit des pertes de son unité, n'a cessé d'obtenir toujours plus de ses hommes, contribuant ainsi puissamment à la victoire de son combat command ».

Signé : Ch.de GAULLE

La présente Citation comporte l'attribution de **la Croix de Guerre avec Palme**.



Le Lieutenant Charles FERAUGE à gauche en veste claire

Par **Décision N° 985** sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite à l'Ordre de l'Armée :

Le Lieutenant Charles Emile FERAUGE

« Officier de grande valeur, doté des plus hautes qualités de chef, a, pendant la campagne d'Allemagne, effectué toutes les reconnaissances avancées des points de passage de la WURG, du NEKAR et du DANUBE.

Du 14 au 18 avril en tête des chars et malgré de violents tirs d'artillerie ennemie, a dirigé avec une haute

compétence les travaux de dégagement de la route des crêtes entre BADEN-BADEN et FREUDENJTADT permettant ainsi le passage de son command car dans cette zone boisée et montagneuse.

Le 20 avril, s'est emparé du village de LEINSTETTEN, a capturé 6 prisonniers et un armement important dont une douzaine de panzerfaust ».

Cette citation comporte l'attribution de **la Croix de Guerre avec Palme**

Il est affecté au commandement provisoire de la compagnie 88/16 le 24 août 1945. Il passe la frontière Franco-Allemande le 20 octobre 1945 et est considéré en occupation du 8 mai 1945 au 20 octobre 1945.

Il reçoit **la Médaille Commémorative 39/45** avec agrafe Afrique – Libération – Allemagne – France.

Le 88^{ème} Bataillon du Génie a été cité à l'Ordre de l'Armée par le Général Charles de GAULLE, Président du Gouvernement provisoire de la République Française

Par **Décision n°1215**, sur proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement provisoire de la République française, Chef des Armées, cite :

A L'ORDRE DE L'ARMEE

Nous n'oublierons pas non plus les honneurs rendus au 88^{ème} Bataillon du Génie (collectivité)

« Magnifique Unité du Génie Blindé qui, depuis le débarquement sur le sol de France, n'a cessé de se couvrir de gloire, faisant l'admiration de tous par le

courage de ses cadres et de ses Sapeurs, la valeur technique de sa préparation au combat et la rapidité exceptionnelle de l'exécution des missions qui lui ont été confiées.

Après avoir joué le rôle principal lors du franchissement du Rhône du 25 au 30 août 1944, a ouvert la voie à la Division à l'ouest du Rhône et de la Saône jusqu'à LANGRES. A permis en HAUTE-ALSACE le franchissement, dans un délai extrêmement réduit, de la THUR, l'ILL et le canal du RHONE au RHIN.

A participé aux opérations de la 7^{ème} Armée Américaine dans la SARRE, réalisé un pont sur le MAIN, puis lancé, les 6 et 16 avril, dans des conditions périlleuses et dans des délais très brefs, deux ponts lourds sur le RHIN, à GERMERSHEIM et à BENHEIM.

A facilité grandement la progression rapide de la Division pendant la campagne d'Allemagne en dégagant les voies de communication, assurant les franchissements, s'emparant de nombreux ponts avant leur destruction par l'ennemi, en particulier sur le NECKAR et sur le DANUBE.

Du débarquement jusqu'aux VOSGES, au cours des campagnes d'Alsace, d'Allemagne et d'Autriche, a pris un matériel important, fait plus de 4500 prisonniers, construit plus de 170 ouvrages d'art, déminé plus de 500 km de routes, conquis plus de 20 localités et montré en toutes circonstances, sous les ordres du Chef de Bataillon LEGOY, l'exemple le plus noble des qualités guerrières et techniques imparties au Génie d'assaut dans une Division Blindée ».

Signé : C. de GAULLE

En résumé lors de cette période 1944-1945 le Lieutenant FERAUGE, Chef de section de la Compagnie du Génie 88/1 a donc pris une part active aux opérations ci-dessous :

- Les 8 et 9 août 1944, la compagnie embarque à Mers El Kébir conducteurs et véhicules sur les transports Godkin et Bancroff et tout le reste de l'effectif sur le transport James Parker.
- Les 15 et 17 août 1944, débarquement sur la terre de France, regroupement de l'ensemble de l'unité dans les bois au nord de Grimaud.
- Le 22 août 1944, opération de Peypin
- Franchissement du Rhône à Avignon du 26 août au 1^{er} septembre 1944
- Remontée des Cévennes les 1^{er} et 2 septembre 1944
- Opérations d'Anse et Villefranche le 3 septembre 1944
- Opérations de Bourgogne et du Mâconnais du 4 au 15 septembre 1944
- Opérations du défilé de Recologne du 25 septembre au 1^{er} octobre 1944
- Opérations des Vosges (Ramonchamp – Château-Lambert) du 3 au 24 octobre 1944
- Opérations du Haut du Tôl du 1^{er} au 7 novembre 1944, où la section FERAUGE construit le pont de Sappois de 16m50 de long. Travail terminé en 36 heures. (4 blessés)
- Bataille du Doubs et de Haute-Alsace du 17 au 21 novembre 1944, la section FERAUGE, sur l'axe central, s'empare du pont de Grandvillars intact et pousse sur Boron, Vellescot. Les pertes sont de 5 blessés (dont 1 meurt à l'hôpital) et de 3 tués.
- Bataille de Mulhouse du 23 novembre au 4 décembre 1944, pertes : 4 tués et 12 blessés.

- Bataille des Mines d'Alsace du 20 janvier au 7 février 1945, pertes 19 blessés dont 4 non évacués et 2 tués.
- Opérations de franchissement du Rhin à Gernersheim (Allemagne) du 1^{er} au 7 avril 1945
- Traversée du Danube à Tuttlingen le 21 avril 1945
- Opérations de la province de Bade, de la Forêt Noire, Wurtemberg, Ulm et frontière Autrichienne du 6 avril au 5 mai 1945
- Occupation du Palatinat à compter du 8 mai 1945.

4) Le parcours du Général de 1945 à 1971 :

« La difficulté attire l'homme de caractère, car c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même » Charles de Gaulle – Mémoires de guerre

----oooOooo----



Affecté à compter du 12 novembre 1945 à l'Ecole d'Application du Génie (E.A.G.) à Angers, le Lieutenant FERAUGE est muté à la compagnie du Génie 13/9 par avis de mutation N°5170/DG du 8 juin 1946.

Il est hospitalisé à l'hôpital du Val de Grace à Paris du 12 mai au 18 juin 1946.

Mis en route le 18 juillet il rejoint sa compagnie le 19 juillet, puis affecté au 6^{ème} Génie il prend le commandement de la compagnie 13/8 à compter du 10 octobre 1946 pour y remettre de l'ordre.

Le 15 novembre il fait mouvement avec sa compagnie sur Châtellerault (Vienne).



Le 1^{er} avril 1947 il est affecté au 6^{ème} Régiment du Génie par suite du rattachement du 13^{ème} Bataillon du Génie au 6^{ème} R.G., puis est désigné pour suivre le stage probatoire aux cours des Lieutenants d'instruction à l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie de Saumur du 29 septembre au 25 décembre 1947.

Il rejoint l'école le 23 février 1948 et participe la même année au Carrousel de Saumur.

Il est noté par ses pairs : *Officier d'élite, intelligent, très doué, apte à parfaitement exercer un commandement de toutes armes. Sans brillant et sans facilités apparentes, a une classe exceptionnelle.*

CAPITAINE

Il est promu au grade de capitaine dans le Génie (armée active) pour prendre rang le 1^{er} juillet 1948, par le tableau d'avancement du décret du 9 juillet 1948



Il rejoint le 6^{ème} Génie (fin de stage) le 20 juillet 1948 et est affecté à l'Ecole des Sous-Officiers de Strasbourg qu'il rejoindra le 1^{er} août 1948 et sera chargé aussitôt de diriger le cours Génie.

Il est promu **Chevalier de la Légion d'Honneur** par le Décret du 30 décembre 1948.

Le 1^{er} octobre 1949 il est stagiaire à l'Ecole d'Etat-Major à Paris – 1^{ère} région Militaire, mis en route le 19 octobre, et obtient le diplôme d'Etat-Major puis est rayé des contrôles de l'Ecole.



Le 1^{er} octobre 1950 il est affecté à l'Etat-Major de la 6^{ème} Région Militaire à Metz et réside 31 rue Pasteur à Metz.



Il est en charge au 4^{ème} Bureau de l'Equipement en matériels « armement - transmissions - Génie » des corps actifs et des formations mobilisées et représente brillamment l'Etat-Major de la Région au récent exercice « arrières d'armée » monté par l'Ecole Supérieure de Guerre.



Le novembre 1953, il est affecté au 2^{ème} Régiment du Génie à Metz, il relève une compagnie qui périlclitait, payant beaucoup de sa personne, faisant au besoin lui même le comptable ou le mécanicien quand ceux-ci manquaient et réussit à faire de son unité une compagnie digne de ce nom.

CAMPAGNE D'EXTREME-ORIENT :

Désigné pour servir en Extrême Orient, il est rayé des contrôles du 2^{ème} R.G. puis dirigé sur le centre de rassemblement de la Caserne de Clignancourt à Paris le 14 juin 1954.

Embarqué par voie aérienne le 15 juin 1954 il débarque à Saïgon le 17 juin et est mis à la disposition du Général Commandant le Génie des Forces Terrestres en Extrême Orient (F.T.E.O.).

Placé dès son arrivée à la tête d'un groupement important où régnait une situation anarchique, il est affecté au Commandement du Génie des Forces Terrestres du Laos (FTL) et destiné à prendre les fonctions d'adjoint au Chef de Bataillon commandant le Génie des F.T.L. le 18 juin 1954.

Le 1^{er} juillet 1954 il est affecté et détaché près du commandement et de la direction du Génie et mis à la disposition du Général Chef de la Mission Française d'Assistance Militaire.



A compter du 1^{er} juillet 1954, le Capitaine FERAUGE est en service aux Etats-Associés-Laos par A.M. N° 1927/PERS du 25 août 1954 et perçoit la solde nette par imputation sur les crédits du Budget du Département des Etats Associés, chapitre contribution de la France à la Défense Nationale des Etats Associés.

Et déjà une Citation :

Par Ordre Général N° 128 – Décision N° 10153/I/Citation du 14 octobre 1954 du Colonel de CREVECOEUR, commandant les Forces Terrestres du Laos, est cité à l'Ordre de la Brigade – Titre normal

Le Capitaine FERAUGE Charles

« Officier du Génie, décidé et courageux. S'est distingué du 29 au 31 juillet 1954 en rétablissant sous le feu ennemi l'axe BAN-NAKOK-NHOMMARATH (Moyen Laos).

S'est à nouveau fait remarquer lors du rétablissement d'un ouvrage qui devait permettre le passage de l'artillerie d'un groupement mobile »

Cette citation comporte l'attribution de **la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec Etoile de Bronze.**

CHEF DE BATAILLON

Inscrit au tableau d'avancement pour le grade de Chef de Bataillon au titre de l'année 1955, il est promu Chef de Bataillon par Décret du 23 décembre 1955.

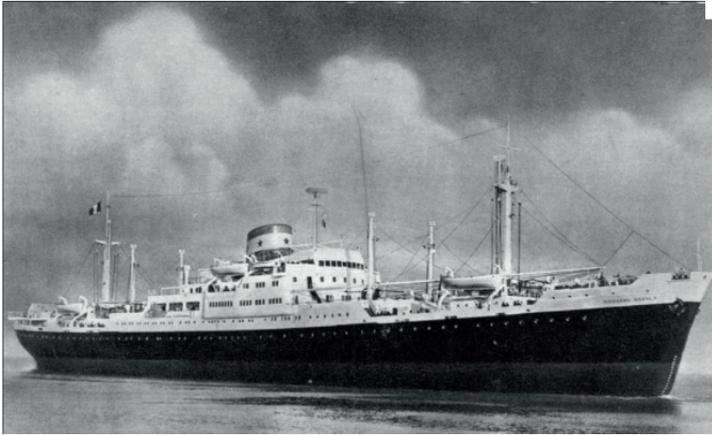
Placé « hors cadres » en mission au titre du Ministère des Affaires Etrangères pour servir au Laos à compter du 1^{er} avril 1956, il est réintégré dans les cadres le 14 avril 1956 (régularisation).

Convoqué au Groupement de Soutien de Saïgon en vue de son rapatriement il cesse d'être en service Etats Associés Laos et est rayé des contrôles de la Mission Militaire Française près le Gouvernement Royal Lao à compter du 15 avril 1956.



Rapatrié normal par la paquebot Edouard Branly, il quitte Saïgon le 17 mai, débarque à Marseille le 8 juin 1956 et est affecté à la CAR/6 puis est mis en congé de fin de campagne du 09 juin au 23 septembre 1956.

Il est ensuite affecté à l'Etat-Major de la 6^{ème} Région Militaire dès le 24 septembre où il prend la fonction de Chef du 3^{ème} Bureau Opérations.



Cette période lui aura valu une décoration particulière :

Il est fait **Chevalier de l'Ordre du Million d'Éléphants et du Parasol Blanc** (Avis de concession N° 64/CHE du 13 novembre 1956) par SOMDET PHRA CHAO SISAVANG VONG, Roi du LAOS le 1^{er} jour de la Lune décroissante du 8^{ème} mois de l'année du Singe « VORK » 2499 de l'Ere Bouddhique ou « HOUAY SANH » de l'Ere Chunla.

En outre le Chef de bataillon Charles FERAUGE est titulaire de la **Médaille Coloniale avec agrafe Extrême Orient, de la Médaille Commémorative (campagne Indochine) et de la Croix du Combattant.**

Il se marie, avec l'autorisation du Général Commandant la 6^{ème} région Militaire, le 09 août 1958 à Mademoiselle Marie-Jeanne GOUJAUD, assistante sociale alors domiciliée à Saint-Junien en Haute-Vienne, le couple aura 3 enfants, Françoise, Jean Maurice et Laurent. Il réside au building André Louis à Montigny les Metz.

CAMPAGNE D'ALGERIE :



Après avoir suivi les Cours des Officiers supérieurs « Base Génie » à Angers en juin 1960 puis celui de la Base A.B.C. à Saumur, Mailly le Camp et Valdahon en Mai 1961 il est nommé Commandant du Génie Divisionnaire de la 20^{ème} Division d'Infanterie détaché en Algérie à Médéa.

Il embarque sur le navire de la compagnie mixte « Sidi Okba » le 13 septembre 1961, débarque à

Alger le lendemain et présent dans la zone du sud-Algérois au sein de la 20^{ème} D.I.



Cette campagne d'Algérie lui vaudra la citation suivante :

Par Ordre Général N° 234 en date du 14 juin 1962 le Général de Brigade LE MASSON, Commandant la Région Territoriale et le Corps d'Armée d'ALGER, cite à l'Ordre de la Brigade :

Le Chef de Bataillon Charles, Emile FERAUGE – Génie - Commandement du Génie de la Zone Sud-Algérois et 20^{ème} Division d'Infanterie :

« Officier supérieur de classe, Commandant le Génie de la Zone Sud Algérois et de la 20^{ème} Division d'Infanterie, depuis septembre 1961, a considérablement accru le réseau des voies de communication de la Zone et plus particulièrement des pistes opérationnelles en terrain montagneux et mal contrôlé, dans le massif du MONGORNO (secteur de MEDEA) et dans les Djébel MESSAAD et FERNANE (secteur de BOU-SAADA).

A effectué, sans souci du danger, de nombreuses reconnaissances en zone d'insécurité pour contrôler personnellement ses chantiers.

Par sa ténacité, son ardeur et ses solides connaissances techniques, a permis le succès des opérations dans des régions jusqu'alors inaccessibles ».

Cette citation comporte l'attribution de **la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de Bronze.**

LIEUTENANT-COLONEL

Promu au grade de Lieutenant-Colonel pour prendre rang du 1^{er} juillet 1962, il est affecté à l'Ecole Supérieure de Guerre et à l'Ecole d'Etat-Major à Paris à compter du 1^{er} novembre 1962.



Il quitte l'Afrique du Nord par voie maritime le 11 novembre, titulaire d'une permission de 23 jours et bénéficie pendant toute cette période A.F.N. de la situation et est considéré ayant servi hors d'Europe conformément aux prescriptions de l'I.M. N° 3442 DN/GIO/INT du 27 aout 1955.

Toutefois pour des raisons impérieuses de service il rejoint sa nouvelle affectation dès le 15 novembre 1962 comme professeur à l'Ecole Supérieure de Guerre, instructeur spécialisé Génie puis prend la direction d'un groupe de stagiaires de 2^{ème} cycle (cycle nucléaire).

Par décision du 18 décembre 1964 il est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1965 pour le grade de Colonel.



Affecté au 5^{ème} Régiment du Génie de Versailles, il en prend le commandement le 4 septembre 1965.

Il est très apprécié de ses supérieurs : « Chef de Corps ardent et large d'épaules. Sensible et de réaction vive à tout ce qui touche la vie du Régiment.

Chef très ferme et humain. S'est attaché avec bonheur à développer l'esprit du corps et à mettre du liant entre les familles.

Travaille en profondeur, organisateur avisé et tenace, plein d'initiative et de sens pratique ».

COLONEL

Il est promu au grade de Colonel par Décret du 24 septembre 1965 – J.O. N° 226 du 29 septembre 1965, page 8611 pour prendre rang du 1^{er} octobre 1965.

Puis est promu **Officier de la Légion d'Honneur** par Décret du 5 novembre 1965.





Le 26 juin 1967, il est affecté à l'E.A.G. à Angers, comme Directeur de l'Ecole d'Application du Génie, unité qu'il rejoint le 11 septembre 1967.

Le 10 avril 1968 le Colonel FERAUGE reçoit du Ministre des armées **un Témoignage de Satisfaction** :

Le Colonel FERAUGE Charles, Colonel du Génie

« Pour les services rendus, l'activité et le dévouement manifestés dans l'instruction des réserves au cours de l'année 1965-1966 ».

Il suit en octobre 1968 le cours des Colonels d'Artillerie à l'Ecole Militaire à Paris puis sera admis au Brevet de Qualification Militaire Supérieure (Arrêté du 23 avril 1969).

Il assure dès 1969 les fonctions de Commandant en Second de l'Ecole d'Application du Génie.

5) Le Général et la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris :

« Les grandes choses se font par la valeur des hommes bien plus que par les textes » Charles de Gaulle

----oooOooo----

LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



Affecté à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris à compter du 1^{er} octobre 1971, il rejoint le Corps le 15 octobre.

Dès 1972 il reçoit la **Médaille d'Argent de 2^{ème} Classe** pour Actes de Courage et de Dévouement :

« Le 15 décembre 1971, Officier Supérieur de Garde, au violent feu de restaurant et d'immeuble, 25, rue d'Enghien à Paris 10^{ème}, a affirmé ses qualités de Directeur des secours.

Exemple de calme et de décision, a organisé l'évacuation et le sauvetage des personnes habitant l'immeuble, a personnellement participé au sauvetage de deux enfants.

A fait montre de qualités exceptionnelles déjà remarquées au cours de nombreuses interventions antérieures ».

Il est nommé Commandant en Second, Chef de Corps de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris à compter du 16 janvier 1972.

GENERAL

Nommé dans la 1^{ère} section du cadre des Officiers généraux de l'Armée de Terre il est promu Général de Brigade le 1 septembre 1972 et nommé commandant de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris le 4 janvier 1973.

ORDRE DU JOUR N° 2-73 EN DATE du 3 JANVIER 1973.

« Officiers, sous-officiers, hommes du rang de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Placé à la tête de votre Brigade par décret du 6 décembre 1972, je suis heureux et fier d'avoir l'honneur de vous commander.

Ma première pensée va à notre drapeau, auréolé de gloire, et à nos héros morts au feu ou tombés au champ d'honneur.

Je salue les anciens, dont chacun a contribué au prestige du Régiment puis de la Brigade. J'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui ont guidé mes premiers pas de sapeur-pompier et m'ont formé aux traditions du corps.

Je suis des vôtres depuis quinze mois, mais il m'aura fallu beaucoup moins de temps pour apprécier votre courage et votre valeur et pour vous aimer.

Je connais bien vos problèmes et m'efforcerai de leur trouver des solutions.

Il n'est pas en temps de paix de plus noble mission que la nôtre : sauver des vies humaines, lutter contre tous les fléaux, secourir les détreffes, aider les malheureux !

Or la difficulté de notre métier s'accroît sans cesse, avec le nombre des interventions, l'évolution de l'urbanisme et la généralisation de l'emploi de matériaux et produits dangereux.

La Brigade n'échappe donc pas à la loi moderne de la formation permanente. Je vous convie, à tous les échelons, à une action soutenue d'instruction individuelle et collective.

Les améliorations réalisées par mes prédécesseurs, les Généraux CASSO et PERDU, avec l'appui des autorités de tutelle, du Conseil de Paris et de la Préfecture de police, rendent possible cet effort qui sera facilité par la stabilité que je rechercherai dans tous les domaines.

Si par un travail continu, et avec la participation de chacun, nous réussissons à maîtriser les techniques nouvelles en conservant l'esprit et les traditions de nos anciens, alors notre Brigade deviendra plus belle que jamais et nous pourrons ainsi, toujours mieux servir Paris ».

Il est promu **Commandeur de la Légion d'Honneur** par Décret du 10 juillet 1974.



Le 10 décembre 1976, le Général quitte le service actif retracé par l'Ordre du jour du Gouverneur Militaire de Paris et les mots du Préfet de Police de Paris.

ORDRE DU JOUR N° 6

Le Général de Brigade FERAUGE quitte le service actif après 37 années, terminant une carrière dominée par le dévouement à l'intérêt général, à l'Armée et dans ces derniers temps, à la population parisienne.

Aspirant du Génie en 1940, c'est en Afrique du Nord qu'il se forme d'abord. A la reprise de la lutte, il est de ceux qui débarquent à Saint Tropez en août 1944. Chef de section d'une compétence et d'un courage légendaire à la 1^{ère} Division Blindée, il finit la campagne avec cinq citations dont deux à l'Ordre de l'Armée.

A ses qualités de combattant à nouveau confirmées au Sud Laos puis à la tête du Génie de la 20^{ème} D.I. en Algérie, le Capitaine puis le Colonel FERAUGE joint des aptitudes pédagogiques remarquées qui le font désigner pour tenir les fonctions d'instructeur tant à l'Ecole de Sous-Officiers de Strasbourg qu'à l'Ecole d'Application du Génie et à l'Ecole Supérieure de Guerre.

Diplômé d'Etat-Major, il sert avec la même efficacité par deux fois, dans un Etat-Major de haut rang.

Officier complet aux grandes possibilités, le Général de Brigade FERAUGE reste cependant par goût, un officier de troupe ; Chef de Corps à plusieurs reprises, « large d'épaules » comme disent ses notes, il remplit ces fonctions successivement au 5^{ème} Régiment du Génie, à l'Ecole d'Application du Génie et à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Mais c'est à la tête de cette grande unité militaire que le Général FERAUGE devait trouver son plein épanouissement.

Payant d'exemple, s'engageant personnellement, se dépensant sans compter, à la fois rigoureux et humain dans son commandement, le Général FERAUGE a su gagner l'estime et la confiance de ses subordonnés et de ses chefs comme la gratitude des parisiens.

Sept fois cité au combat, plusieurs fois décoré pour actes de courage et de dévouement, Commandeur de la Légion d'Honneur, le Général FERAUGE, par ses mérites comme par les services rendus, a bien mérité de l'Armée et de Paris.

Signé : Général d'Armée Jean FAVREAU – Gouverneur Militaire de Paris

Grande Médaille de Vermeil de la Ville de Paris



« En cinq ans, vous avez participé à 400 opérations et dirigé personnellement la lutte contre plus de 40 grands feux, vous exposant sans compter, participant aux sauvetages, donnant un magnifique exemple à vos cadres et à vos hommes.

Cette nuit encore vous étiez avec, bottes aux pieds sur les lieux du sinistre.

Les problèmes de sécurité dans les grandes métropoles ont pris une ampleur et une complexité telles que le danger est toujours présent, malgré tous les efforts et tous les progrès en matière de prévention.

Nous nous souvenons de plusieurs incendies dramatiques de ces dernières années :

Celui de la cartoucherie GEVELOT en 1973, où vous avez été blessé avec 33 de vos pompiers, du C.E.S. Pailleron, celui des Galeries Barbès, la même année, ceux du Palais des Congrès, du Monoprix de l'Opéra, de l'usine de Gentilly, de la gare de Reuilly... La tâche des défenseurs de la sécurité des Parisiens est rude, astreignante, périlleuse.

Vous l'avez assumée, mon Général, en homme de cœur et en chef sans peur et sans reproche.

En vous décernant sa grande Médaille de Vermeil, la Ville de Paris a voulu vous témoigner solennellement sa gratitude et son estime ».

Le Préfet de Police de Paris

Laissons au Général ces mots écrits fin 1976 :

« Je quitte en effet mon commandement, le plus beau qui soit, le 19 décembre avec d'infinis regrets, c'était prévisible.

On ne peut pas laisser cette vie tellement intense des Pompiers, après avoir partagé leurs joies et leurs peines, sans éprouver la sourde étreinte d'une profonde émotion.

Mais cela ne m'empêche pas de me réjouir du bilan de ces trop courtes années passées à la tête des Pompiers de Paris ».



Le 20 décembre 1976, le Général FERAUGE est admis dans la 2^{ème} section du cadre des Officiers Généraux de l'Armée de Terre, par application des mesures sur la limite d'âge.

SES CAMPAGNES

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| • France contre Allemagne | du 15/11/1939 au 25/06/1940 |
| • France (en guerre) | du 26/06/1940 au 30/09/1940 |
| • En mer | du 01/10/1940 au 02/10/1940 |
| • Maroc | du 03/10/1940 au 10/01/1941 |
| • TOE (Sud Algérien) | du 20/01/1941 au 16/06/1941 |
| • Maroc | du 17/06/1941 au 07/11/1942 |
| • A.F.N. | du 08/11/1942 au 05/08/1944 |
| • En mer | du 06/08/1944 au 16/08/1944 |
| • France contre Allemagne | du 17/08/1944 au 08/05/1945 |
| • Allemagne (occupation) | du 09/05/1945 au 20/10/1945 |
| • Avion | du 15/06/1954 au 17/06/1954 |
| • Indochine | du 18/06/1954 au 16/05/1956 |
| • En mer | du 17/05/1956 au 08/06/1956 |
| • Congé de fin de campagne | du 09/06/1956 au 23/09/1956 |
| • En mer | du 13/09/1961 au 14/09/1961 |
| • Algérie | du 15/09/1961 au 10/11/1962 |
| • En mer | du 11/11/1962 au 12/11/1962 |
| • Congé de fin de séjour en AFN | du 13/11/1962 au 05/12/1962 |

SES CITATIONS

Guerre 1939/1945 :

- 2 citations à l'Ordre de l'Armée
- 2 citations à l'Ordre de la division
- 1 citation à l'Ordre de la Brigade

Guerre d'Indochine :

- 1 citation à l'Ordre de la Brigade

Guerre d'Algérie :

- 1 citation à l'Ordre de la Brigade

SES DECORATIONS

- Croix de Guerre 1939/1945 avec 2 Palmes, 2 Etoiles d'Argent, 1 Etoile de Bronze
- Médaille Commémorative 39/45 avec Agrafe Afrique – Libération – Allemagne – France
- Croix de Guerre des T.O.E. avec Etoile de Bronze
- Médaille Commémorative « Campagne Indochine » en 1953
- Médaille Coloniale avec Agrafe Extrême-Orient en 1955
- Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de Bronze
- Chevalier de la Légion d'Honneur en 1948
- Chevalier de l'Ordre du Million d'Eléphants et du Parasol Blanc en 1956
- Croix du Combattant
- Officier de la Légion d'Honneur en 1965
- Commandeur de l'Ordre des Vétérans Etrangers décerné par les Etats-Unis
- Commandeur de l'American Legion décerné par les Etats Unis
- Médaille d'Honneur de 1^{ère} Classe décernée par l'Autriche
- Tire-Fonds d'Honneur décerné par le 5^{ème} Génie
- Médaille d'Argent de 2^{ème} Classe pour Acte de Courage et Dévouement. (Arrêté de Mr le Préfet de Police N° 72-16269 du 25 avril 1972. B.M.O. du 4 mai 1972)
- Chevalier des Palmes Académiques en 1972
- Médaille d'Argent de la jeunesse et des Sports (Arrêté de Monsieur le Premier Ministre en date du 29 juillet 1972 – B.O. décorations du 30 septembre 1972)
- Médaille d'Or des Sauveteurs
- Médaille d'Argent de 1^{ère} Classe pour Acte de Courage et de dévouement en 1973
- Chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole (B.O. du 10 décembre 1973)
- Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 1974
- Commandeur de la Légion d'Honneur en 1974
- Médaille de Vermeil pour Acte de Courage et de Dévouement en 1976
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports en 1976
- Grande Médaille de Vermeil de la ville de Paris en 1976
- Commandeur des Palmes Académiques en 1976



ANECDOTES

Appelé sous les drapeaux en 1939, il est classé comme antifélicitariste puis commandera le Régiment du 5^e Génie comme Colonel de 1965 à 1967.

L'Officier Charles FERAUGE aura été pendant 9 ans et 2 mois en campagne, en France, en Allemagne, en mer, en Afrique du Nord et en Indochine.

A Médéa, en Algérie, il part, un matin, en embrassant plus fort que d'habitude son épouse. Il est parti tout seul déminer les abords d'un village où des enfants sautaient sur les mines, personne ne voulant y aller. La nouvelle s'est répandue grâce à son conducteur ; « Le soir, nous allons

danser à la popote, et tout le monde se lève pour l'applaudir... « Je me demandais bien pourquoi ! » dit Madame FERAUGE.

Il est cité dans le livre de Jacques GOUVIER, « Combats en forêt de la Hardt » du 26 novembre au 6 décembre 1944 lors du franchissement du Pont du Bouc, en terre alsacienne :

« J'ai tenu à souligner les noms des Lieutenants SUE et FERAUGE, nos deux « Merveilleux ACROBATES » pour marquer le rôle prépondérant qu'ils ont tenu dans cet important épisode des combats de la Hardt, ce qui n'enlève rien à leurs camarades évidemment »

REFLEXIONS DU GENERAL SUR SES CITATIONS

« Pour un Sous-Lieutenant ou un jeune Lieutenant du Génie, obtenir 5 citations dont 2 à l'Ordre de l'Armée, c'était exceptionnel. Nous n'étions que 3 ou 4 à la 1^{ère} Armée Française à détenir ce palmarès et pourtant mes notes disent qu'avec un commandement du Génie un peu plus généreux, j'en aurais une douzaine mais j'ai toujours manqué de faire-savoir, étant sûr de mon savoir-faire !

En particulier, j'ai toujours sur le cœur le franchissement du Rhin, du 31 mars au 8 avril 1945 (j'aurais d'autres exemples à citer mais je n'en ai pas le temps).

Fin mars, mon Bataillon dut former une compagnie de marche pour participer au franchissement du Rhin. Chacune des 4 compagnies de combat dut constituer une section de marche composée des meilleurs éléments de la compagnie. Ma compagnie, la 1^{ère}, résolut le problème en désignant ma section, en bloc ! Quel honneur !

Puis la compagnie de marche dut désigner une section pour participer au franchissement du Rhin à partir du 31 mars. C'est ma section qui fut choisie.

Quel honneur ! Je partis dans la nuit et, durant 3 jours, je participais aux opérations de franchissement par moyens discontinus. Inspectant les lignes, le Général de LATTRE me félicita personnellement et me remit une caisse de ses cigarettes. Je suis le seul de la 1^{ère} D.B. à avoir reçu un tel cadeau.

Le devoir accompli, je me présente au Colonel qui dirigeait les opérations, il me félicite chaudement, considérant que mon patron s'occuperait de ma citation. Je rejoignis la compagnie de marche.

Le Capitaine commandant la compagnie me félicite chaudement et me dit « vous avez déjà beaucoup plus de citations que les autres, je demanderai à votre Capitaine de vous citer »

De retour à ma compagnie d'origine, mon Capitaine me dit « tout le monde est content de toi mais tu n'étais pas sous mes ordres, je ne peux te citer ».

Et voilà le travail, je suis le seul sapeur ayant par 2 fois franchi le Rhin et le seul à n'être pas cité !!!! »

Sur cette Terre Alsacienne,
 du 28 novembre au 4 décembre 1944,
 du PONT du BOUC à GRUNHUTTE,
 se sont déroulés des Combats acharnés
 parmi les plus meurtriers
 de la Libération de la France.

Le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains
 de la 4^e Division Marocaine de Montagne
 renforcé de la 6^e Compagnie du
 2¹ Régiment d'Infanterie Coloniale
 a fait face à de violentes
 contre-attaques de l'Armée Allemande

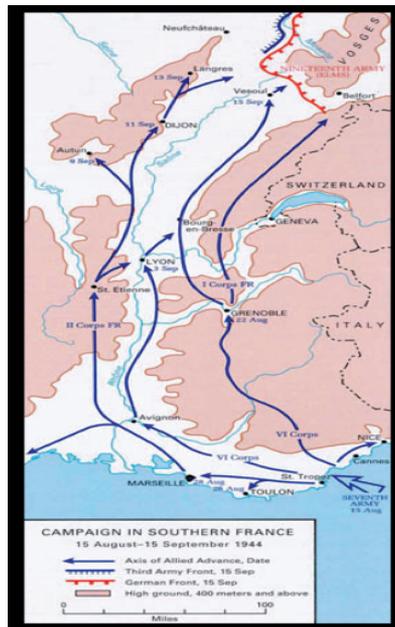
Et ce fut alors le plus bel exemple
 de FRATERNITE d'ARMES
 donné par la 1^{re} Division Blindée

Audacieux, les chars du 2^e Escadron du
 5^e Régiment de Chasseurs d'Afrique
 franchirent le PONT DU BOUC ouvrant
 le chemin à leurs frères de combat des :

1^{er} Bataillon de Zouaves Portés
 9 Régiment de Chasseurs d'Afrique
 68^e Régiment d'Artillerie divisionnaire
 88^e Bataillon du Génie.

Au cours de ces 6 jours et 6 nuits
 de luttés sans merci, ces unités
 ont subi de très lourdes pertes.
 Le sacrifice de plus de 1500 victimes
 a permis le dégagement de
 Mulhouse de la menace ennemie.

PASSANT...SOUVIENS-TOI !
 LEUR SACRIFICE
 FUT LE PRIX DE TA LIBERTE



Le Général et la prévention incendie :

En 1976, une série de feux d'hôtels et de cages d'escaliers provoque la mort de plusieurs personnes. Interpellés par ces événements, le journaliste Jean-Claude Bourret et le général Férauge pour la Brigade décident de faire un reportage feu réel, dont le but est d'informer la population sur la conduite à tenir en cas de sinistre de cette nature. (ne pas se précipiter hors de l'appartement, calfeutrer les portes, se manifester aux fenêtres etc...)

Cet exercice est confié au Colonel Legendre, commandant le 3ème Groupement d'Incendie et de Secours et au Capitaine François Moura commandant la 6ème compagnie d'incendie pour exécution le 5 mai 1976. Un bâtiment en projet de démolition 6 rue Meilhac dans le 15ème arrondissement est choisi par le Capitaine Moura.

Le Général Férauge et Jean-Claude Bourret sont enfermés dans un appartement au 5ème étage, avec caméras et sondes thermiques.

Je suis Sous-Officier au Premier-Secours et le Lieutenant Foulon Chef de Garde. Le Général nous prévient qu'il vaut mieux que ça marche, pour lui comme pour nous.

Le premier feu déclenché est un fiasco et ne démarre pas correctement, ce qui déclenche la colère du Général qui houspille le Colonel Legendre en lui demandant de mettre le feu au bâtiment en entier si nécessaire.

Le second foyer est le bon, chargé en combustibles, le feu est très violent et l'escalier encombré au possible par des matériaux de toutes sortes dont un pneu. Dur, dur pour le cheminement.

L'attaque se fait au moyen de la lance du dévidoir tournant (la pissette) appuyée par 2 petites lances.

Environ 20 minutes d'attaque et de galère.

Mais bon, le Général est dans l'appartement, je vous laisse deviner l'état d'esprit du moment, grosse pression !!!!!

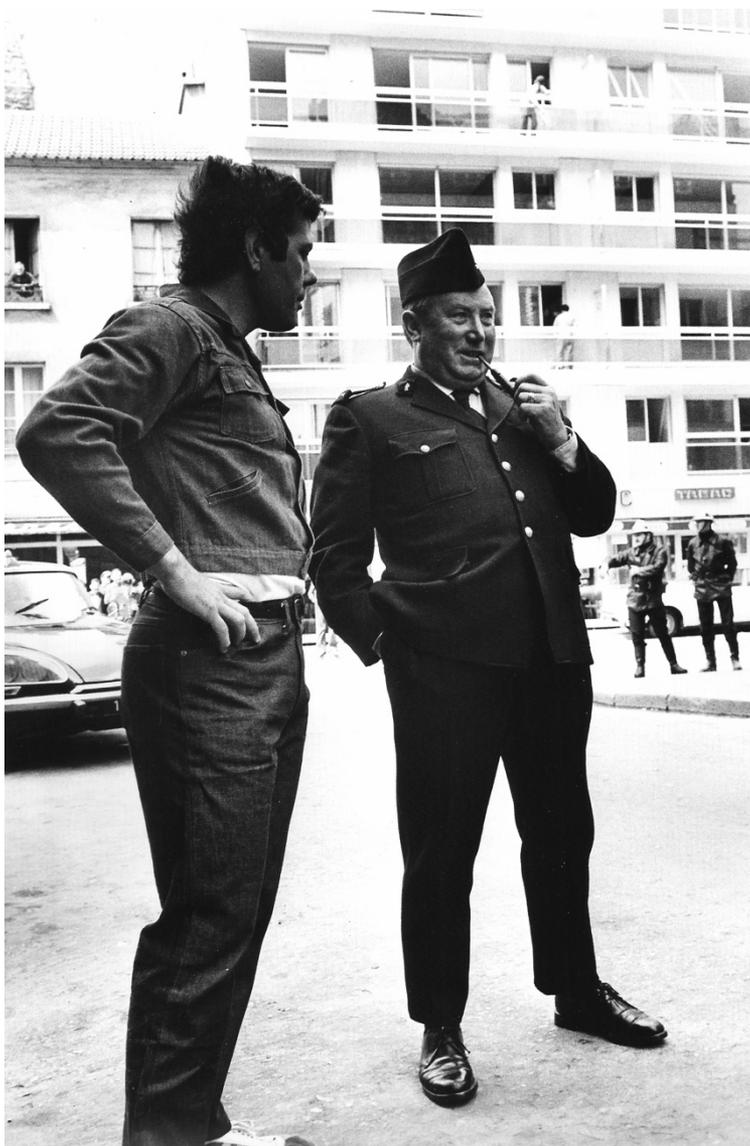
Bref, le feu est éteint et tout se termine bien, le Général Férauge et Jean-Claude Bourret sont contents de nous voir arriver et nous d'en finir.

Un vrai feu de cage d'escalier.

Récit du Major Jean-Luc JAUZE, à l'époque jeune Sergent au Premier-Secours de Grenelle.







LE CHANT – L'HYMNE DES AFRICAINS

Le Général FERAUGE écrit :

« Nous chantions cet hymne en 1940/42 au Maroc, en espérant une reprise des hostilités contre le Boche.

En 43/44/45, nous l'avons hurlé à chacune de nos victoires.

Depuis, je l'ai rarement chanté, lors des retrouvailles de la 1^{ère} D.B. car ma voix s'étrangle et j'ai les larmes aux yeux.

Ce chant a été interdit par le Général de Gaulle après le putsch de 1961.

Je m'honore de l'avoir fait jouer, sans autorisation, bien sûr, pour la 1^{ère} fois depuis 1961, lors de la prise d'armes de mon départ, en décembre 1976, devant l'hôtel de ville de Paris.

Et vive l'Armée d'Afrique ! »

6) L'après 19 décembre 1976 – La carrière privée du Général :

« *Frapper l'ennemi, c'est bien. Frapper l'imagination, c'est mieux* » Jean de Lattre de Tassigny.

-----oooOooo-----

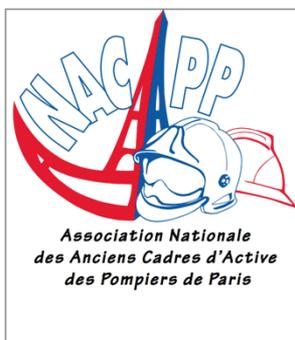
Il sera conseiller en sécurité incendie et expert près la Cour d'Appel de Paris jusqu'en 1992, puis en 1986/87, animateur à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) Promotion Fernand BRAUDEL et auteur dans le cadre de

missions pour la Protection Civile d'un rapport sur le risque technologique majeur qui sera présenté au Conseil des ministres en 1985.

Pendant 10 ans il sera Membre du Conseil Supérieur des Installations Classées à titre de personnalité choisie en raison de sa compétence en matière de nuisance ou d'hygiène publique.

Il a assuré pendant 15 années les missions de Conseiller National auprès de l'Association Rhin et Danube.

Il sera membre du Rotary Club de Paris, ses principales distractions seront la pêche et le bridge.



L'ANACAPP

Le Général FERAUGE et Raymond BAUDREY sont les fondateurs de l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris (ANACAPP).

Le premier conseil d'administration se réunit le 8 novembre 1975 et élit comme président le Lieutenant-Colonel André MENARD, vice-présidents le Colonel François GERY représentant la catégorie Officier et Maître

Raymond BAUDREY, vice-président représentant la catégorie Sous-Officier.

Le 5 février 1976, l'ANACAPP est officiellement déclarée à la Préfecture de Police de Paris avec publication au Journal Officiel du 21 février 1976.

Le Général sera élu après son départ de la Brigade président national de l'association de juin 1979 à Juin 1983.

Le 1^{er} janvier 1980, il présente dans le 1^{er} bulletin de liaison de l'ANACAPP, ses vœux et ses souhaits aux membres de l'association (voir annexe 1).

Le 19 décembre 1986, il rédige un papier manuscrit où il dévoile ses sentiments sur les raisons qui l'ont incité à créer l'ANACAPP avec le doute initial de ne pas rassembler un maximum de cadres (voir annexe 2).

En 1996, le Général écrit un document 20 ans après la création de l'ANACAPP où il exprime sa satisfaction sur le fonctionnement de l'association (voir annexe 3).

Annexe 1

Mes chers Amis

A vous tous, et à ceux qui vous sont chers, je souhaite une année aussi bonne, aussi fructueuse et heureuse que possible ; que Dieu vous accorde surtout la santé, le plus précieux des biens, apprécié seulement lorsqu'on n'en dispose plus.

J'adresse aussi mes vœux les plus ardents à notre A.N.A.C.A.P.P.

Ses premiers pas ont été guidés par le Président MENARD, qui a rempli la mission que je lui avais confiée il y a quatre ans, en en faisant un rassemblement nombreux, efficace. Je souhaiterais que sa devise ressemble à celle des anciens combattants de 14-18 : **Unis comme au feu.**

Comme vous le voyez, le bulletin de liaison vient de naître avec la nouvelle année. Certes ALLO 18 nous ouvre ses colonnes depuis 1976, il était, et il reste, nécessaire que les Anciens, et les futurs Anciens, connaissent la vie et les activités de l'A.N.A.C.A.P.P.

Mais le développement prévisible des actions, et notamment du travail de la commission technique, rendra trop court la place que le GENERAL Cdt la BRIGADE malgré sa générosité, peut nous accorder.

Je serais également heureux que 1980 voie la multiplication des Conseils Régionaux, et le début des sorties amicales : L'A.N.A.C.A.P.P. n'est pas qu'un organe de travail et de pensée ; il doit y avoir temps et place pour les distractions.

Enfin, au début d'une année difficile, il nous faut songer à la France, et à la Paix.

Un de mes anciens Sous-Officiers, excellent ami et grand blessé de guerre, m'écrivait-il y a quelques jours : (Cela fait 40 ans que nous

nous connaissons, que nous nous sommes estimés et appréciés dans de terribles circonstances, et on entend parler de guerre. Tu vois ils sont fous, ils ne savent pas).

J'espère, du fond du cœur, que la sagesse prévaudra, et que seul notre ennemi restera le feu.

Affectueusement à vous tous.

Général FÉRAUGE

Annexe N°2

Héros de la société, les pompiers de Paris en activité forment une grande famille animée d'un noble idéal, au moral d'acier forgé par les traditions et l'expression des aînés, soudés par l'action, les dangers, la gloire.

Devenant des anciens, après un service de douze mois ou de plusieurs années, souvent quinze, parfois trente et davantage, ils ont la possibilité, je dirais plutôt le devoir, de faire partie des Amicales ou Associations réunies au sein de la Fédération Nationale des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris, créée en 1958 à l'heureuse initiative du Général BESSON.

Ces organisations ont une double et haute mission :

- Maintenir les traditions, l'aspect technique et moral des Pompiers de Paris, et les transmettre aux jeunes générations.*
- Connaître et partager les joies et les peines des compagnons, des frères d'armes retrouvés, conserver et évoquer le souvenir des disparus, aider les moins favorisés.*

Or, voici quinze ans, j'avais constaté et déploré, que pour diverses raisons, les officiers et sous-officiers prenant leur retraite n'adhéraient que trop rarement aux Amicales et à la Fédération, privant celles-ci du potentiel et des qualités d'hommes remarquables par leur compétence, leur dévouement, leur connaissance de l'esprit pompier.

Estimant qu'une Association spécifique serait à même d'intéresser, d'attirer et de retenir les anciens cadres d'active, j'ai en 1976 fondé l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris.

Cette création, quoique répondant à un besoin, ne fût pas toujours bien comprise ou acceptée. Pourtant les Associations existantes d'officiers de réserve et de sous-officiers de réserve, ne suscitaient pas de critiques, et, dès le début, j'avais recommandé la double appartenance, à l'ANACAPP d'une part, aux Amicales Départementales d'autre part. Mais peut-être certains redoutaient-ils de retrouver la stricte hiérarchie et la discipline formelle, indispensables au Corps d'Active, trop pesantes lorsqu'on a quitté l'uniforme.

L'expérience décennale a dissipé mes craintes. Très nombreux sont les anciens cadres d'active à avoir rejoint les rangs de l'ANACAPP et ceux de l'Amicale de leur lieu de résidence.

Quel que soit leur grade, tous les anciens pompiers de Paris œuvrent désormais en commun, concourant à l'efficacité et au prestige de la fédération et de ses composantes, unis comme au feu, par les souvenirs nostalgiques des années de jeunesse et de bottes, et par l'espoir en l'avenir.

Que chacun d'eux trouve ici un solennel hommage et le témoignage de mon estime et de mon affection.

Paris le 19 décembre 1986, (dix ans après avoir quitté mon magnifique commandement).

Général Charles FERRAUGE

Annexe N° 3

Vingt ans après, l'ANACAPP m'a donné beaucoup de satisfactions. La montée initiale en puissance fut assez rapide, confirmant que la création de l'Association répondait à une nécessité. Les retrouvailles furent nombreuses et heureuses.

En 1972, je découvris avec stupéfaction que presque aucun officier ou sous-officier retraités du Régiment ou de la Brigade ne faisait partie des Amicales d'anciens. Ne pouvant croire qu'un Pompier de Paris ayant des décennies de bottes puisse rompre ainsi brutalement avec son passé, j'ai demandé aux anciens cadres les motifs de leur abstention, leur avis sur l'utilité d'une Association des Anciens Cadres et sur la formule à adopter, commune ou distincte pour officiers et sous-officiers.

Les réponses furent presque unanimes : La non-adhésion aux Amicales résultait de problèmes de personnes, et une association unique des anciens cadres d'active serait la bienvenue.

Je décidais donc de créer l'ANACAPP, précisant et répétant verbalement que je ne verrais que des avantages à ce que les membres de cette association adhèrent également à l'Amicale locale, et, à l'occasion, fassent partie du bureau, et acceptent les fonctions de direction.

Vingt ans après, l'ANACAPP m'a donné beaucoup de satisfactions.

La montée initiale en puissance fut assez rapide, confirmant que la création de l'Association répondait à une nécessité. Les retrouvailles furent nombreuses et heureuses.

Ce rassemblement des anciens d'active s'est montré actif et efficace, par ses Présidents, mes amis le Colonel MENARD, et Raymond et Michel BAUDREY, par son bureau, par ses actions nationales et régionales, la création des sections décentralisées s'avérant une excellente décision. Les différents initiaux avec la FNASPP se sont apaisés.

Les reproches exprimés à notre rencontre ne se justifiaient d'ailleurs aucunement : critiquer l'existence d'une association des anciens cadres d'active alors que l'on a soi-même une association des officiers de réserve, une autre des sous-officiers de réserve n'est pas d'une logique absolue, ni d'une extrême bonne foi. Prétendre que l'ANACAPP enlève des membres aux amicales n'est plus valable : de nombreux anciens d'active ont la double appartenance, et, dans plusieurs départements, c'est un membre de l'ANACAPP qui a créé une amicale jusqu'alors inexistante.

L'ANACAPP a donc été, et est toujours, utile à la FNASPP. Hormis quelques incompréhensions, à la Brigade ou à la FNASPP, sur le rôle et l'utilité de l'ANACAPP, je n'éprouve qu'un seul regret, celui que trop d'officiers et de sous-officiers prenant leur retraite ne rejoignent, ni les rangs de notre association, ni même ceux de leur Amicale locale. Certes, ils ont beaucoup donné au Régiment et à la Brigade, mais ils ont aussi énormément reçu. Quelles que soient leurs qualités, s'ils n'avaient pas eu le label « Pompiers de Paris » en

quittant la Brigade ils seraient sans emploi, comme la quasi-totalité des autres militaires retraités.

J'ai servi moins de six ans chez les Pompiers de Paris, mais, depuis dix-huit ans, j'ai « le mal de la Brigade », je suis marqué à vie et je ne comprends pas qu'on puisse ne pas l'être. Adhérer à une association ou à une amicale de Pompiers de Paris me paraît être un devoir élémentaire.

Ne pas remplir celui-ci est un acte d'ingratitude indigne d'un véritable Pompier de Paris. Puissé-je être entendu, pour le plus grand bien de la FNASPP et de l'ANACAPP.

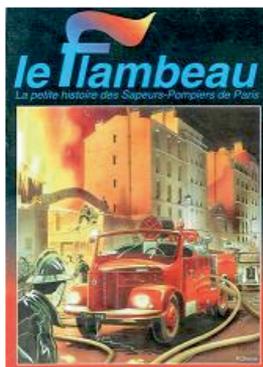
Je terminerai sur quelques mots très simples, mais venant de mon cœur :

- Que tous les anciens Pompiers de Paris, de tous grades, soient unis comme au feu ;*
- Que l'ANACAPP atteigne pleinement ses objectifs statutaires ;*
- Et que vous tous, mes très chers amis, continuiez à bénéficier d'une retraite professionnelle et familiale : il faut les deux pour être vraiment heureux, ce que je souhaite pour le reste de vos jours.*

Général Charles FÉRAUGE Président - Fondateur de l'ANACAPP



Le 12 juin 1976, remise du drapeau de l'ANACAPP par le Général Charles FERAUGE dans la cour de l'Etat-Major de la Brigade.



LE FLAMBEAU

Le Général a donné une irrésistible ascension à la création en 1995 de l'Association pour la Recherche et l'Édition de Souvenirs des anciens Pompiers de Paris (ARESP), association dont les 3 principaux artisans les Colonels, Jacques LE TOQUIN, Jacques GAILLARD et Charles MALBURET ont sélectionné et édité 4 ouvrages regroupant articles et documents constituant « la petite histoire des Pompiers de Paris ».

Le Général Charles FERAUGE est décédé le 4 mai 1999 à l'hôpital de TENON à Paris 20^{ème}.

Sources du document :

- Madame FERAUGE – Documents et photos
- Service Historique de la Défense - Vincennes
cote 12-P 179
- Livre Combats en Forêt de la Hardt – Tome II – par
Jacques GOUVIER
- Brigade Sapeurs-Pompiers de Paris – archives et
photos
- Jean-Luc JAUZE
- Who's Who in France
- L'ANACAPP



« En souvenir du feu de la Foire de Paris où la 6^{ème} compagnie s'est couverte de gloire »



Général Charles FERAUGE

Prise d'Armes à l'Hôtel de ville de Paris



« UNIS COMME AU FEU »



Le Général en famille lors de son départ



« Face à l'événement, c'est à soi-même que
recourt l'homme de caractère »

Charles de Gaulle – Le fil de l'épée

-----oooOooo-----

